

Zurich

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 199

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EXPORTATION D'ARMES

Ce n'est qu'un début

Ainsi donc, en juillet déjà, Berne a refusé l'autorisation de fabriquer une nouvelle série de voitures blindées destinées à l'Argentine. Cette interdiction touche la maison Mowag, à Kreuzlingen. La décision de l'administration est piquante quand on sait que Mowag a participé activement à la campagne contre l'initiative pour l'exportation d'armes. Notamment en publiant de pleines pages publicitaires dans les journaux alémaniques.

Dans le « Blick » du 19 septembre (p. 15), on a pu voir la photographie impressionnante d'une voiture blindée en position dans une rue d'une ville sud-américaine (Buenos-Aires ?) avec ce commentaire : « ... Les véhicules sont utilisés pour la protection des forces de l'ordre opposées aux éléments d'extrême-gauche dont les chefs sont animés du même état d'esprit que les criminels qui enlevèrent l'ambassadeur Bucher ».

Cette déclaration répondait aux partisans de l'initiative qui, dans une de leurs publications, montraient précisément que les véhicules Mo-

wag participaient à la répression contre le peuple en Amérique latine. Et la publicité Mowag de conclure : « Il n'est pas étonnant que les partisans de l'initiative présentent de telles bandes criminelles d'extrême-gauche comme une population opprimée ; le noyau des initiateurs appartient en effet à la nouvelle gauche et ne manque pas une occasion depuis des années de faire de l'agitation en Suisse et dans l'armée en particulier ; les véritables buts de l'initiative apparaissent ainsi clairement ». La page se terminait par un vibrant appel au peuple suisse pour que, par son « non », il repousse les tentatives de destruction de l'ordre social libéral.

Le Conseil fédéral pourtant semble avoir acquis la conviction que la situation est devenue intolérable en Argentine, et que le calme n'est pas seulement mis en danger par quelques dangereux troubleurs. Il ne faudrait pas pourtant que cette décision ne soit qu'un gage accordé aux partisans de l'initiative pour qu'ils renoncent au référendum contre la nouvelle loi. Cette décision ne doit pas rester isolée. Il y a encore de nombreux gouvernements oppresseurs, notamment en Amérique latine.

Le Conseil fédéral au pied du mur

Après le rejet par le peuple, à une très faible majorité, de l'initiative pour l'interdiction de l'exportation d'armes, le comité responsable de la campagne pour le « oui » fait des projets pour l'avenir. Référendum ou pas référendum contre la loi sur le matériel de guerre ? Avant de prendre définitivement position, il a jugé utile de poser quelques questions au Conseil fédéral dans une lettre adressée à M. Celio et dont nous donnons ci-dessous la fin (et la plus grande partie) : « (...) Le Conseil fédéral tiendra compte, dans

l'application de la loi, des résultats de la votation (du 24 septembre, *réd.*) dont la conséquence sera une pratique très stricte du contrôle. Nous aimerions pourtant, avant de lancer éventuellement un référendum, nous assurer sur quelques points de la façon dont le Conseil fédéral mettra en application cette loi sur le matériel de guerre :

- » 1. Nous vous demandons de tenir à notre disposition l'actuel projet de l'ordonnance d'application de la loi sur le matériel de guerre.
- » 2. Le Conseil fédéral a-t-il déjà en vue une liste des pays qui seront frappés d'embargo à la lumière de cette nouvelle interprétation de la loi ?
- » 3. Qu'en est-il surtout des nouvelles apprécia-

tions des pays suivants, qui ont tous acheté, pendant les dernières années, des armes suisses ? L'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, l'Equateur, la Grande-Bretagne (Irlande du Nord !), l'Iran, le Pérou, les Philippines, le Portugal, l'Espagne, les Etats-Unis (Vietnam !), le Vénézuéla.

» 4. Comment comptez-vous mettre un terme aux livraisons d'armes aux pays suivants, qui sont pourtant frappés d'embargo ? L'Egypte (juillet 72), la Grèce (en quantités toujours croissantes), le Liban (1966, en dernier lieu), l'Afrique du Sud (1972), la Turquie (1969).

» Le Conseil fédéral est-il décidé à se tenir strictement à ses embargos à l'avenir ?

» 5. Le Conseil fédéral est-il prêt à améliorer l'information à l'avenir au sujet des exportations de matériel de guerre ? et notamment en complétant efficacement les statistiques portant sur le commerce extérieur ?

» Nous vous prions, Monsieur le président de la Confédération, Messieurs les conseillers fédéraux, de nous rendre réponse jusqu'au 20 octobre, date à laquelle nous devons avoir pris la décision de lancer ou non un référendum en la matière (...)

ZURICH

Retour aux sources

Environ 15 000 personnes ont visité l'exposition organisée au Stadthaus de Zurich pour présenter « L'histoire du mouvement ouvrier suisse par les documents des bibliothèques zurichoises ». Parmi les visiteurs, de nombreux jeunes. L'exposition a eu un tel succès qu'elle sera présentée à Winterthur, à Berne et peut-être ailleurs au cours de l'année prochaine. Le catalogue édité à cette occasion a été épuisé malgré des tirages supplémentaires. En fait, une collection étonnante de documents a été extraite des dossiers de la Bibliothèque centrale et des Archives sociales pour nous faire vivre une épopée, celle du mouvement ouvrier.

Nous avons eu l'impression que les responsables du choix n'auraient pas pu faire mieux. Tout y est, des utopistes aux socialistes scientifiques, des anarchistes aux « jaunes », des pacifistes aux volontaires s'engageant pour défendre la liberté en Espagne, des syndicats aux coopératives en passant par le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti du travail, le Grutli et bien d'autres groupes ou tendances. Les documents sont surtout présentés en langue allemande, mais un assez grand nombre en français et en italien attirent également l'attention.

Avec émotion nous avons lu la première page du « Bulletin » du 15 février 1872 de la Fédération jurassienne. Nous avons fait quelques réflexions amères sur la presse socialiste en considérant un numéro du journal « Le Peuple suisse » portant en sous-titre : « Le Peuple de Genève », « La Lutte

sociale », « La Sentinelle », « Le Courrier jurassien » et « L'Aurore » réunis. Dans la liste des délégués au congrès « Pour la paix du monde, Cathédrale de Bâle, 24 novembre 1912 », nous avons trouvé les noms de Fritz Ribl (Lausanne), Jean Sigg (Genève) et Graber (sans prénom) (La Chaux-de-Fonds).

Des affiches et des drapeaux donnaient à cette exposition encore plus d'actualité et de vie, si bien qu'en sortant du « Stadthaus » nous nous demandions s'il se trouverait un moyen de présenter aussi cette exposition en Suisse romande en la complétant par des documents déposés dans nos bibliothèques. Nous pensions aussi à ces trois Kohler de Berne (Albert, Fritz et Rudolf), soldats de la République espagnole considérés comme disparus. S'agissait-il de trois frères ? Que sont-ils devenus ?

Le pays

Je me le représente
Tirant sa diagonale
De Genève à Constance
Et des cloches de Bâle
A la forêt grisonne
Et tout se recommence
Sur la carte d'Europe
Avec un astre moindre
Une sonnaile moindre
Et quelque chose
En plus.

Gilbert Trolliet

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Et la « contestation » vous étonne encore !

Vous souvenez-vous du « CAC » ? Centre d'action cinéma, formé pour protester contre les prix abusifs pratiqués par certains exploitants ? Avec le succès que l'on sait... Et les suites que l'on sait : manifs à la Palud, tracts plus ou moins violents, interventions de la police, amendes — 10 000 francs, si ma mémoire est bonne. Et en même temps, l'effort des différents ciné-clubs pour offrir aux jeunes notamment des films de qualité à des prix abordables. Et la naissance de nouveaux ciné-clubs.

Bien. Avec quelques collègues, et avec l'aide dévouée de la Cinémathèque suisse et de son directeur, Freddy Buache, je me suis occupé longtemps et je m'occupe encore d'un « Ciné-club gymnasiens », qui groupe les élèves des deux gymnases lausannois, de l'École de commerce, de l'École normale et de l'École des métiers.

Pour jeudi passé, nous avions prévu à notre programme le film de Christian-Jaque, La Chartreuse de Parme. Le roman de Stendhal est assez souvent au programme des gymnases, et sinon La Chartreuse, du moins une autre œuvre de Beyle. J'ai rédigé tant bien que mal une fiche de présentation : carrière de Christian-Jaque, qualités et défauts du film, différences d'avec le roman, etc. Ces fiches ont été distribuées aux élèves des cinq établissements.

Mardi (10 octobre), la Cinémathèque, navrée, m'apprenait que le film ne pourrait passer, parce que l'un des cinémas lausannois allait le projeter. Et le règlement est formel : ne peuvent être projetés dans les ciné-clubs que les films qui ne passent pas sur les circuits commerciaux de la région...

Conclusion ? Les petits camarades gauchistes, les « anciens » du CAC ne manqueront pas de dénoncer l'« industrie des loisirs », « à la solde du capitalisme », etc. Je regrette beaucoup : ils auront raison !

Conséquence ? Du mécontentement, de nouveaux prétextes à l'agitation, etc.

Conséquence ? L'encouragement donné aux cinéphiles à aller voir d'autres films — à cinq, six, huit francs, que vos fils et vos filles, M'sieurs-Dames, tireront de votre poche, et vous cèderez, car il faut bien que ces jeunes se cultivent. Ils iront donc voir, par exemple, l'Orange mécanique. Ils y verront des scènes de viol, des scènes de violence, et puis d'autres scènes tendant à établir que les victimes ne valent pas mieux que les bourreaux, que la société contestée est pire que ceux qui la contestent.

Après quoi, il ne restera plus qu'à s'étonner de la contestation, des tracts, des manifestations, des explosions de violence, du désordre — et à prendre des mesures, des arrêtés, etc., pour réprimer cette contestation (« Qu'est-ce qu'ils ont donc, ces jeunes, à... ? ») ; et à dénoncer les « professeurs gauchistes » !

Si au moins nous étions « payés par Moscou » ! Nous ne le sommes pas, et l'on a parfois l'impression que c'est tout le « système » qui s'est laissé acheter, ou tout au moins qui fait le jeu de la subversion.

J. C.